

CIBLE

CUMUL

Signé par de nombreuses personnalités (parmi lesquelles Régis Debray, Jacques Le Goff, Sami Naïr, Pierre-André Taguieff) un manifeste appelle les citoyens à se mobiliser pour obtenir de leurs élus la suppression du cumul des mandats.

Cette initiative est excellente.

La limitation du cumul, adoptée au temps de la gauche, était un progrès. Mais il se révèle aujourd'hui insuffisant pour mettre un terme au discrédit frappant une classe politique qui additionne les pouvoirs, finit par les confisquer, jouit des privilèges qu'ils confèrent mais oublie qu'ils ne sont que l'instrument du service qui est dû à la collectivité.

La suppression du cumul des mandats permettrait de renouveler le milieu politique, favoriserait son rajeunissement et sa diversité. Elle permettrait que chaque élu et chaque responsable se consacre exclusivement à sa fonction, de ministre, de député, ou de maire, au lieu de se disperser en de multiples tâches.

Cette réforme permettrait de restaurer le principe de responsabilité, et de rendre efficace son exercice. Aux prochaines élections, il faut l'exiger !

FRANCE

L'unité menacée

Aubrac

**Le retour des
charançons**

p. 2

Écoutes

**Les secrets
de l'État**

p. 12

Les charançons sont de retour

S'étalant à pleines pages dans la presse, une polémique a surgi après la parution d'un livre sulfureux consacré à Lucie et Raymond Aubrac. La volonté de bousculer des légendes devrait s'appuyer sur des preuves irréfutables. Ce n'est pas le cas.

Au terme de son enquête (1) sur les Aubrac, Gérard Chauvy estime possible que Raymond Aubrac ait été « retourné » par Barbie lors de sa première arrestation à Lyon en 1943, et qu'en conséquence, il a pu, en mai de la même année, donner à la Gestapo les participants du rendez-vous de Caluire, dont Jean Moulin. Au lendemain du lancement du film qui relate l'aventure de Lucie Aubrac, cette publication fait l'effet d'un coup de théâtre. La presse s'interroge. Est-ce un mythe qui s'effondre ? Des héros de la Résistance, ou la Résistance même que l'on déboulonne ? Des modèles humains qui ne valaient pas l'admiration ? Et *Libération* de conclure que le « décalage souvent béant entre l'image que les témoins ont souhaité imposer et la réalité telle que les historiens la saisissent » (2) rend l'histoire de cette période suspecte.

A les regarder de près, les arguments de Gérard Chauvy se résument à peu de choses.

Il y a d'abord les contradictions de dates quant à l'arrestation de mars 1943. Or, s'il est vrai qu'une faute de frappe des documents allemands entretient une ambiguïté, on comprend que les clandestins, bien en peine de fournir leurs archives, aient pu s'embrouiller dans leurs témoignages. Quant à l'autre indice, Gérard Chauvy le trouve dans le « testament » de Barbie. Ce document tardif, rédigé par son avocat M^e Jacques Vergès et qui ne fut remis au juge qu'après le procès, évoque pour la première fois depuis 40 ans ce retournement dont il n'apporte aucune preuve. Sa très faible crédibilité, dont convient Gérard Chauvy, n'empêche pas ce dernier de le publier avec les honneurs d'une pièce de conviction. Faut-il, devant des éléments historiques aussi légers, sommer les Aubrac de rendre des comptes à la nation ?

A vrai dire, fallait-il également, sur la foi d'archives tout aussi suspectes ou mal interprétées, dire que Jean Moulin était à la solde des Soviétiques, ou que Charles Hernu travaillait pour le KGB - voire, aux dernières nouvelles, aussi pour la CIA ? Ce prurit de démythification journalistique étend ses ravages parmi des historiens dont on attendrait plutôt une vision sereine et élaborée des événements. Or voilà la mémoire, et particulièrement celle de la Résistance au nazisme, sauvagement minée par les charançons de la suspicion généralisée. Dès qu'une « pieuse vérité » propagandiste, qu'ils ont eux-mêmes diffusée, leur paraît contredite par l'évidence de la complexité et l'obscurité organique des événements, voilà qu'ils les déclarent en bloc entachés de faute. *Libération*, découvrant aujourd'hui que la Résistance n'a jamais été un seul bloc et un seul cœur, déclare qu'elle perd sa figure et son sens pour la mémoire.

Le cas des Aubrac est pourtant exemplaire. Communistes (et lui, Juif), ils reflètent à la fois le courage du combat anti-nazi et les compromissions du stalinisme. Qui

l'ignore ? La gêne qu'ils pourraient avoir à s'expliquer sur certains faits s'expliquerait aussi par leur engagement idéologique. Ce fait est aussi historique que les souffrances endurées par eux et les risques pris. L'un ne détruit les autres que dans la courte vue de ceux qui font leur beurre des vérités de propagande, voire de « scoop-stories ».

Il n'est pourtant pas interdit de raisonner ces choses politiquement : la trahison de Caluire reste une écharde dans le cœur des résistants. La vérité répandue dans la mouvance communiste est que le traître était René Hardy, responsable du NAP-Fer, ce que personne n'a prouvé jusqu'ici. Sans doute assistons-nous ici à la manœuvre contraire, qui tente d'accuser Aubrac, un communiste, d'avoir trahi. Ces luttes, il faut bien le dire, concernent un petit nombre de survivants engagés. Ceux qui sont nés depuis sont mal venus à épouser leurs querelles sans en discerner les enjeux. Mais il est beaucoup plus coupable, à notre avis, de profiter de ces contractions pour mettre l'histoire des personnes et de la nation au rebut ou les déclarer insignifiantes.

Faire cela c'est avouer qu'aujourd'hui les actes politiques que nous posons n'ont pas de valeur humaine qui leur survive. Or, quel que soit le combat mené, cet aveu-là est un mépris, c'est-à-dire une trahison.

Luc de GOUSTINE

(1) Gérard Chauvy - « Aubrac, Lyon 1943 » - Albin Michel - prix franco : 135 F.

(2) *Libération* du 8 avril 1997. Ce quotidien, après avoir publié trois pleines pages sur le sujet, déclare sans rire : « N'attribuons donc pas au livre de Gérard Chauvy l'importance démesurée que certains médias semblent lui accorder ».

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (105 F) ☐ six mois (195 F) ☐ un an (290 F) ☐ soutien (500 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste
BI-MENSUEL - DIRECTEUR POLITIQUE BRITANNIC RENOUVÉ

SOMMAIRE : p.2 : Les charançons sont de retour - p.3 : Impuissance et incohérence - Le droit et la justice - p.4 : Vellétés - Panorama des conflits - p.5 : Les esturgeons et les mollahs - p.6/7 : Périls en la demeure - p.8 : Principes - L'avenir incertain - p.9 : Philippe Ariès, le présent quotidien - p.10 : "Plaisanterie" albanaise - Le testament sentimental - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Les secrets de l'Etat.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Impuissance et incohérence

La visite dans le Cher du ministre délégué à l'Emploi a mis en relief l'absence de politique d'aménagement du territoire et de projet industriel du gouvernement.

Anne-Marie Couderc, ministre délégué à l'Emploi, venue le 4 avril inaugurer le Forum des métiers de Vierzon, a été confrontée au violent désarroi des 250 salariés de C.E.A.C. Fulmen (batteries industrielles). La rumeur de fermeture, aujourd'hui confirmée, des deux usines du groupe américain Exide, l'une à Nîmes, l'autre à Vierzon, a mobilisé élus locaux, salariés et représentants syndicaux qui n'ont pas manqué de souligner l'incohérence de la politique d'aménagement du territoire et de la politique des aides européennes à la reconversion industrielle.

On sait maintenant que les délocalisations des deux sites de Nîmes et Vierzon vont se faire au profit d'Auxerre (le conseil régional de Bourgogne a déjà voté une subvention de trois millions de francs pour le terrain) et de Lille.

Confiance dans les acteurs locaux et leur savoir-faire, engagement de favoriser un meilleur partenariat entre responsables de l'Etat et collectivités territoriales, garantie d'un suivi personnel du dossier, ont été les maître-mots du discours tenu par le Ministre. Anne-Marie Couderc s'est également dit vigilante à « s'assurer de ne pas créer 40 emplois quelque part pour en supprimer 250 ailleurs ». C'est aujourd'hui chose faite !

Indépendamment de la qualité d'écoute du représentant

de l'Etat soulignée par ses différents interlocuteurs, il reste un réel sentiment d'impuissance. Les propositions du député du Cher, Franck Thomas Richard, traduisent l'insuffisance des moyens face à l'ampleur des problèmes rencontrés : création d'un observatoire de l'économie locale, nécessité de missionner un « sous-Préfet développeur » !

Comme les élus locaux l'ont rappelé au Ministre, l'Etat devrait, pour remplir pleinement son rôle, faire des choix cohérents dans sa politique d'aménagement du territoire avec une véritable stratégie industrielle pour la France.

Quant à l'appel lancé par Anne-Marie Couderc à plus d'esprit de citoyenneté de la part des entreprises, les élus ont manifestement préféré demander à l'Etat de s'engager plus activement dans la politique d'aménagement et de réduction du temps de travail.

On retiendra de cette visite, que la mise en concurrence économique des collectivités locales, sur le critère de la surenchère aux aides offertes pour attirer les groupes nationaux ou internationaux, sans même la garantie de maintenir, à terme, l'emploi, sur les sites concernés, n'est plus humaine-ment tolérable.

Tout comme n'est plus acceptable, la mise en concurrence des générations, induite par la crise sociale.

Stéphane GOUX

Le droit et la justice

La décision de la Cour d'appel condamnant une femme pour vol après qu'elle eut été relaxée en première instance met en relief quelques défauts graves de notre système judiciaire.

Au mois de février dernier, une mère de famille a été traduite devant le tribunal correctionnel de Poitiers pour avoir commis des vols de nourriture d'un montant global de 1 585 F. Le juge avait décidé alors de la relaxer pure et simple, invoquant « l'état de nécessité » où se trouvait cette femme qui élève ses deux enfants avec un revenu qui ne dépasse guère les 3 000 F mensuels. Le procureur de la République a fait appel de la décision et en bon droit la Cour d'Appel se devait de la réformer. Ce qu'elle a fait le 11 avril en condamnant la prévenue à 3000 F d'amende avec sursis.

En bon droit d'accord, mais en bonne justice ? Est-il normal d'appliquer à quelqu'un un système de sentences prédéterminées, sans tenir aucun compte de l'état de nécessité dans lequel il se trouvait au moment de commettre le délit ? On ne peut avoir que de la sympathie et de la compassion pour cette femme si l'on considère que c'est l'état de notre société qui amène un nombre croissant de personnes à commettre des délits auxquels elles n'auraient pas même songés en temps normal. Comparaison a été faite avec un jugement du même type rendu à la fin du siècle dernier par un juge de l'Aisne. C'est bien là le tragique : songez qu'en cent ans on a si peu évolué que des gens sont encore contraints de voler leur nourriture ! Là, est le vrai scandale.

A l'heure où l'on débat pour savoir quel doit être le degré

d'indépendance des parquets, cette affaire vient jeter un peu de lumière sur un aspect fondamental. En effet, c'est le parquet de Poitiers qui a eu, au départ, à décider de l'opportunité ou non d'engager des poursuites. Dans la plupart des tribunaux, on a ni le temps, ni les moyens de s'intéresser à ce genre d'affaires que l'on traite d'une manière pragmatique. Elles sont souvent classées sans suite en-deçà d'un montant officieusement déterminé et en tenant compte des circonstances et de la personnalité du coupable. Chaque Parquet établit ses propres règles. Et c'est là que se trouve une première injustice : selon que vous habitez Paris ou Poitiers, les décisions de justice vous rendront blanc ou noir. Ce cas met en évidence qu'il n'existe pas de politique judiciaire dans notre pays et qu'on le veuille ou non, il y a dans le traitement des dossiers une part d'arbitraire, bien contraire aux principes constitutionnels qui nous régissent.

Au-delà de cela, il faut aussi se poser la question de l'existence d'une justice de classe. Tandis que l'on met un temps infini à prendre des décisions, généralement de classement, pour les énormes affaires concernant le pouvoir et les puissants du jour, on pourchasse les petits avec une hargne qui nous ramène aux « heureux » temps du XIX^e siècle décrit par Victor Hugo. Il faudra bien que tout cela cesse si l'on veut éviter le retour du temps, moins heureux, des piques « entêtées ».

Pascal BEAUCHER

Velléités

C'est parti ! Après maintes réunions, le RPR est passé à l'offensive contre le Front national. Sur le fond, les chiraquiens ont raison : Jean-Marie Le Pen est dangereux pour le pays, et pour eux-mêmes. Quant aux choix des thèmes, le RPR n'a pas tort non plus : il vient de se convaincre qu'il ne fallait pas abandonner la nation aux nationalistes. Vieille vérité qu'ils auraient pu découvrir une bonne douzaine d'années plus tôt, s'ils avaient pris la peine de nous lire avec attention.

Mieux vaut tard que jamais ? Assurément ! Mais il est clair que la campagne de reconquête sera un échec. Il ne suffit pas de multiplier les déclarations sur la nation et sur la vertu républicaine sous le portrait du général de Gaulle : il faut, quand on est au pouvoir que les paroles soient immédiatement suivies par des actes, et que les déclarations vertueuses soient faites par des personnalités d'une vertu politique insoupçonnable.

Tel n'est pas le cas. Au lieu de défendre la nation, les dirigeants chiraquiens détruisent l'industrie nationale et remettent en cause les conquêtes sociales de la Libération. Au lieu de donner aux citoyens l'exemple de la vertu, les mêmes responsables défraient la chronique des affaires, les plus graves (Elf Gabon) n'ayant pas encore éclaté.

Pour battre le Front national, il faudrait que le RPR accomplissent une révolution politique et morale. Elle est possible et nécessaire, mais elle demanderait aux dirigeants chiraquiens un courage qui leur fait défaut.

S. FERNOY

Panorama des conflits

Les conflits sociaux se multiplient, révélateurs des difficultés d'adaptation des salariés aux nouvelles données économiques imposées sans concertation par le patronat et le gouvernement.

Les points communs entre les conflits sociaux actuels et le grand mouvement de grève qui paralysa la France en décembre 1995, sont plus évidents qu'il n'y paraît. Certes, mesurée à l'aune de la gêne occasionnée, la comparaison ne tient pas route. Mais tout comme lui, les conflits actuels sont révélateurs du peu de cas que font le gouvernement et le patronat des aspirations des salariés.

Il y a un an et demi, Alain Juppé tentait d'imposer sa réforme de la Sécurité sociale sans concertation, ni avec les professionnels de santé, ni avec les salariés du secteur public, premiers concernés par la réforme. Cette manière de gouverner le pays et de diriger les entreprises semble être du dernier cri aujourd'hui. Quitte, parfois, à bafouer les règles de droit les plus élémentaires.

L'exemple le plus flagrant de cet état d'esprit est évidemment la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique (1). Par deux fois, en effet, la justice a estimé que le constructeur français n'avait pas respecté le Droit. C'est tout d'abord, le tribunal du travail de Bruxelles qui, le 3 avril, déclare la procédure irrégulière au motif que Renault n'a pas respecté trois conventions collectives. C'est, ensuite, le Tribunal de Grande Instance de Nanterre qui, le lendemain, interdit à l'entreprise de « poursuivre la mise en oeuvre de la fermeture de l'usine jusqu'à ce qu'elle ait rempli son devoir d'information et de consultation du comité de groupe européen ».

Louis Schweitzer, PDG de Renault, est étonné, à cette occasion, de découvrir qu'il existe des règles et qu'on ne peut pas faire n'importe quoi sous le seul prétexte qu'on est patron. Les employés de l'usine et leurs syndicats ont, de leur côté, accueilli favorablement ces décisions et restent mobilisés même s'ils ont décidé d'interrompre la grève et de reprendre le travail. Il semble peu probable dans ce contexte, que le calendrier qui prévoyait la fermeture de l'usine pour le 31 juillet 1997, puisse être maintenu.

Autre exemple de l'absence de concertation : l'adoption en conseil des ministres le 9 avril dernier, d'un décret réformant les conditions de travail dans les banques. Là encore, le gouvernement n'a tenu compte que de l'avis de l'AFB (patronat bancaire) qui entendait bien revenir sur des acquis sociaux d'une autre époque et imposer davantage de flexibilité. Certes, le décret de 1937 qui depuis soixante ans préside aux destinées des travailleurs de ce secteur, n'est plus adapté et les syndicats le reconnaissent. Est-ce une raison pour ne pas tenir compte des légitimes aspirations des employés des banques ? La grève du 4 avril a été diversement suivie ; mais, encouragements à la fois par l'attitude de Jean Arthuis qui fait du chantage au chômage, par le patronat qui crie victoire, et par l'attitude responsable des syndicats qui, à l'image de la CFDT, sont « déterminés à imposer des organisations du temps de travail raisonnables, justifiées économiquement et

négociées », les salariés n'ont sans doute pas dit leur dernier mot.

Dans les transports routiers, il aura fallu quatre mois de négociation pour que les syndicats viennent à bout des réticences patronales et que soit signé un accord sur le congé de fin d'activité. Celui-ci permettra aux chauffeurs routiers marchandise, âgés d'au moins 55 ans et ayant conduit pendant 25 ans un poids lourd de plus de 3,5 tonnes, de partir en congé de fin d'activité en percevant 75 % de leur salaire antérieur. Certaines organisations syndicales ne le signeront pas car elles auraient voulu qu'y soient associés les transports urbains. Il faudra encore de longs mois avant d'y parvenir.

Enfin, dans les transports aériens, des négociations sont en cours à Air France Europe (ex-Air Inter), après les grèves du début du mois d'avril. Sujets : le temps partiel « forcé », l'intégration du personnel d'AFE à celui d'Air France et les nouvelles grilles horaires. Mais, comme chez TAT-Air Liberté, dont le PDG déclarait, le 6 avril qu'il était « hors de question » de céder aux revendications des pilotes et mécaniciens en grève de sa compagnie, Christian Blanc semble bien décidé à camper sur ses positions : baisse des salaires, accroissement de la flexibilité, détérioration des conditions de travail...

Ces conflits aux causes multiples, pour l'instant éclatés, ont cependant un point commun : la révolte des salariés face à l'arrogance d'un certain patronat.

Nicolas PALUMBO

(1) N.D.L.R. - Profitons de cet exemple pour rectifier une coquille parue dans le n° 683 de *Royaliste*. La fermeture de Vilvorde concernait 3 100 travailleurs et non pas « plus de 4 000 ».

Les esturgeons et les mollahs

L'obsession iranienne de la politique américaine aboutit à des aberrations. Mme Albright en a conscience mais qu'y pourra-t-elle ?

La secrétaire d'État américaine avait choisi Paris pour reconnaître que ni le dialogue critique des Européens avec l'Iran, ni le silence critique des Américains ne fournissent de solution. En fait de « silence critique » c'est un « endiguement » silencieux qu'ont construit les États-Unis autour de l'Iran, un véritable noeud coulant, qui prive notre « dialogue critique » de toute substance et de tout effet.

Cette politique d'endiguement fut décrétée en 1983, bien que, contrairement à l'Irak et à la Libye, et un temps à la Syrie, l'Iran ne soit l'objet d'aucune sanction internationale. Elle se fondait sur cinq raisons : l'acquisition d'armes de destruction massive ; l'appui au terrorisme international ; l'obstruction au processus de paix israélo-arabe ; la déstabilisation des régimes musulmans voisins ; enfin le non-respect des droits de l'homme.

Pour faire pression sur Téhéran, et pour cette unique raison, les Américains se sont investis massivement en Azerbaïdjan afin de priver l'Iran de l'accès à la mer Caspienne et ses richesses (pétrole plutôt qu'esturgeon...) tout en réveillant l'irréductible azéri sur le nord de l'Iran ; puis ils ont porté les talibans - ennemis irréductibles des chiites - au pouvoir à Kaboul. Ils ne rêvent que de retourner l'Irak contre l'Iran, de pousser les généraux turcs à aller combattre des Kurdes dans la monta-

gne iranienne, et finalement d'entraîner Netanyahu dans leur croisade antichuite. On peut compter pour cela sur l'actuel ambassadeur américain à Tel-Aviv qui n'est autre que l'inventeur de la politique d'endiguement, Martin Indyck.

Cette politique, d'une logique apparemment implacable, va directement dans le mur. Ses inconvénients s'accumulent et les ravages qu'elle entraîne sont lourds de conséquence. Ainsi, elle laisse libre cours aux trafics de drogue et à l'intégrisme le plus échevelé, sous le prétexte que les talibans ne voudraient pas en faire un produit d'exportation. C'est ne pas voir qu'il l'est pour les officines pakistanaises qui manipulent les talibans (et qui sont les véritables commanditaires de l'appel au meurtre contre Salman Rushdie). Cette attitude fait paraître vertueux le régime de Téhéran engagé, lui, dans la guerre contre la drogue ; et, par comparaison, le fait presque passer pour libéral dans son traitement des femmes dans l'Islam. D'autre part, le contournement de l'Iran - son débouché naturel - pour le transport du pétrole de la Caspienne et du Turkménistan va entraîner un surcoût important et surtout aboutir à considérer l'Afghanistan et le Baloutchistan par l'Est, comme la Tchétchénie et le Haut-Karabakh par l'Ouest, comme des risques politiques moindres que l'Iran !

Les perspectives de succès de cette politique reculent. D'abord le régime islamique en Iran est installé dans la durée. Son évolution est nécessaire, mais elle sera progressive et surtout interne. Cette nation de soixante millions d'habitants demeurera la plus stable de toute cette région éminemment troublée. L'Irak, si tant est que Saddam Hussein soit déboulonné, ne constituera jamais l'alternative rêvée, bien au contraire. Les fragilités l'emportent dans l'avenir du régime syrien et finalement dans le processus de paix. Supprimer tout intermédiaire pour ne laisser face à face que Téhéran et Tel-Aviv relève de l'aliénation mentale.

On comprend que dans certains cercles diplomatiques à Washington, on commence à prendre peur et donc à envisager ce qui sera nécessairement une forme de dialogue critique. Reste à conduire celui-ci avec la même logique que celle de l'endiguement, mais à l'envers. M. de Charette, notre ministre des Affaires étrangères, a commencé à défricher la voie au début d'avril en se rendant successivement à Bakou, Erevan et Ankara. Car ce dialogue doit s'appuyer sur une autre stratégie régionale qui implique la Turquie, l'Arménie, le Turkménistan, mais aussi la Russie, le Liban et se répercutera sur le processus de paix israélo-palestinien lui-même. Les États-Unis s'ils veulent jouer la diplomatie auront besoin alors des cartes françaises dans tous ces pays.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **RUSSIE** : L'unique monument à la mémoire du tsar Nicolas II a été détruit, début avril, par une bombe. Inaugurée le 26 mai 1996, en présence de Naïna Eltsine, dans le village de Taininskoye à une trentaine de kilomètres de Moscou, la statue de Nicolas II a volé en éclats ne laissant que le socle en bronze où l'on peut lire : « *A l'empereur et martyr Nicolas II, le peuple repentant* ». Le premier ministre a dénoncé « le barbarisme absurde » de ceux qui ont commis ce forfait. Selon le sculpteur Viatcheslav Klykov, les responsables sont les « ennemis de la Russie », en d'autres termes les communistes dont l'hostilité à l'égard du monument avait contraint la municipalité de Moscou de refuser d'ériger la statue dans la capitale.

♦ **ALBANIE** : Avec l'accord de tous les partis politiques et celui du président Sali Berisha, le roi Leka 1^{er} est revenu en Albanie le 12 avril accueilli à Tirana par une foule enthousiaste. Le mois dernier, le palais du roi Zog, son père, avait été mis à sac lors du pillage du port de Durrës.

♦ **DANEMARK** : Une première dans le royaume : des passages d'un discours de la reine Margrethe II, soutenant l'adhésion des républiques baltes à l'OTAN ont été censurés par les services du Premier ministre, car considéré comme trop sensible. Une phrase dans le discours, préparé par le ministère des Affaires étrangères et prononcé par la reine, lors du dîner officiel en l'honneur du président letton Guntis Ulmanis, a été gommée en dernière minute. « *Nous n'avons pas trouvé juste que la reine exprime ces pensées aussi politiques* » a expliqué Nils Bernstein, alors que le texte intégral avait déjà été distribué à la presse.

♦ **ESPAGNE** : Le roi Juan Carlos et la reine Sophie d'Espagne ont effectué un périple américain qui les a conduits au Mexique - où ils ont ouvert le premier congrès international de la langue espagnole à Zacatecas en compagnie du président Ernesto Zedillo - et aux États-Unis, comprenant des étapes à Boston et New-York. L'objectif de ce voyage semble essentiellement économique puisque les souverains se sont faits accompagner par une quarantaine de chefs d'entreprises espagnols.

♦ **GRANDE-BRETAGNE** : Le prince Charles d'Angleterre, au titre de président du « Prince's Trust » qui oeuvre en faveur de la réinsertion sociale des jeunes défavorisés, a pris prétexte d'un passage à Paris (pour les soixante-dix ans de Slava Rostropovitch) pour visiter les banlieues parisiennes en compagnie du ministre de la Ville, Éric Raoult. « *Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres* » a été le seul commentaire du prince de Galles, rencontrant des familles immigrées dans les cités de Clichy-sous-Bois, Aulnay-sous-Bois et Dugny. Visite d'une banque alimentaire, d'un projet de réhabilitation de logements HLM, rencontre avec des enfants en difficulté scolaire, le prince s'est taillé une franche popularité dans les quartiers dits sensibles.

Sans négliger l'islamisme radical, favorisé par l'attitude des pouvoirs publics, et tout en soulignant la gravité de la situation en Corse, il faut aussi s'interroger sur le malaise alsacien, sur le pourrissement du Midi méditerranéen... Ces menaces qui pèsent sur l'unité nationale ont fait l'objet d'un numéro de la revue *Hérodote* que son directeur Yves Lacoste a récemment présenté aux Mercredis de la NAR. Nous avons tenu à souligner la gravité de ces analyses, qui frappent d'insignifiance les mesures d'aménagement du territoire récemment prises à Auch par le gouvernement.

Il y a des périls imaginaires dont on est obsédé et qui finissent par s'inscrire dans la réalité. Il y a des dangers latents ou présents, en tout cas clairement repérés, qui aboutissent à des tragédies parce qu'on n'a rien fait pour enrayer les logiques de dissociation et de mort. Et il y a d'anciennes menaces qui ressurgissent faute d'attention suffisante.

Telle est la situation, à tous égards angoissante, dans laquelle se trouve notre pays la France. La France comme société, de plus en plus ébranlée par cette « fracture sociale » naguère vigoureusement dénoncée par Jacques Chirac, et qui s'aggrave. La France comme nation - cette réalité négligée, niée ou reniée par une partie de la classe dirigeante - qui est aujourd'hui exposée à un péril majeur puisque c'est son unité même qui se trouve mise en question.

Nous sommes en effet confrontés à des « périls géopolitiques » que la revue *Hérodote* analyse de manière approfondie et qui pourraient se révéler dramatiquement prophétiques. Ces périls, ce sont des crises ou des confrontations régionales ou locales (donc géographiquement situées) qui menacent l'unité éminemment politique de la nation française.

Ainsi présentée, la problématique peut provoquer des haussements d'épaules : la

France n'est pas la Yougoslavie, l'affaire corse, très particulière, ne ressemble en rien à l'insurrection de Tchétchénie, et on ne va tout de même pas pourchasser quelques autonomistes savoyards ou une poignée de bardes bretonnants - encore moins dénoncer les menées des islamistes radicaux pour ne pas donner des arguments au Front national ! Certes, certes... Mais c'est avec de semblables arguments que nous pourrions continuer à vivre paisiblement pendant quelques années, tandis que se multiplieront les risques d'explosion.

Reprenons les trois phrases introductives de cet article : le péril représenté par les **clan-destins-immigrés-délinquants** regroupés dans une « ethnie » arabo-musulmane est imaginaire, mais la propagande du Front national et surtout la xénophobie d'État et les vexations administratives (contrôles au faciès, etc.) créent une logique d'exclusion qui pousse un certain nombre de jeunes Français de religion musulmane, appartenant généralement aux milieux les plus pauvres, à de violentes réactions identitaires. Telle est la première menace, qui couve dans certains « quartiers difficiles », et qui n'est pas le fait, il faut le souligner, de clandestins ou d'immigrés en situation légale, mais de citoyens français tellement révoltés que certains rêvent de lutte armée.

Le deuxième péril tient à des phénomènes dangereux, déjà

inscrits dans la réalité et clairement repérés, qui aboutissent faute d'action appropriée à des tragédies. Tel est le cas en Corse. Au début des années soixante-dix, nul n'ignorait en haut lieu qu'une explosion était possible. Et lorsque celle-ci s'est produite, les responsables successifs de la nation ont accumulé les erreurs d'appréciation, multiplié les initiatives hasardeuses et donné d'innombrables preuves de leur impuissance. Le résultat, c'est cette « *dérive économique, sociale et civique* » que Marianne Lefèvre expose dans le meilleur article qu'il nous ait été donné de lire sur la situation en Corse (1).

Ce travail de chercheur éclaire la stratégie politique et surtout financière des deux principaux mouvements nationalistes corses - le Mouvement pour l'Autodétermination, MPA-Canal habituel, surnommé dans l'île « mouvement pour les affaires », et le Canal historique-Cuncolta qui s'était spécialisé dans le prélèvement de fonds. Marianne Lefèvre montre pourquoi les divergences d'orientation et d'intérêts ont abouti à une confrontation sanglante suivie de classiques vendettas, et comment les clans traditionnels ont été déstabilisés par les rivalités entre nationalistes.

Dans cette situation de plus en plus complexe, l'attitude de l'État a été catastrophique : volonté giscardienne de

répression qui a conduit au drame d'Aléria en 1975, puis, à partir de 1981, banalisation de la violence, réduction des démonstrations armées à un quasi folklore et laxisme judiciaire qui ont abouti au départ forcé de milliers de Français non-corses et à la situation

d'anarchie que nul n'ignore à présent - mais que la création d'une zone franche risque d'aggraver en favorisant des investissements douteux sur une île où sont déjà organisés beaucoup de trafics criminels. Cette situation à tous égards critique des départements cor-

ses ne devrait pas empêcher les responsables politiques de porter une grande attention à des malaises que l'on croyait guéris. Ainsi le malaise alsacien, étudié par Richard Kleinschmager sous l'angle des rapports complexes que l'Alsace entretient avec l'Allemagne. La région française bénéficie en effet des investissements allemands qui lui ont évité de connaître le sort de la Lorraine, mais cette « transnationalisation » se traduit aussi par des disparités croissantes de développement qui s'exercent au profit de notre puissant voisin.

Or le problème n'est pas seulement économique : de l'autre côté du Rhin, beaucoup considèrent que les Alsaciens et les Mosellans sont des minorités nationales allemandes. Et Richard Kleinschmager observe que « la poursuite de l'intégration européenne devient dès lors le vecteur discret d'un rattachement concret non explicite. Cette conviction peut d'ailleurs trouver en Alsace même des relais. L'exacerbation de certaines revendications culturelles cache parfois la conviction que le devenir de la région serait mieux assuré par un très ferme arrimage à l'Allemagne ». Mais les Alsaciens demeurent dans leur très grande majorité des patriotes français, qui gardent douloureusement en mémoire les épreuves de la dernière guerre, qui souffrent du regard loin-

tain qu'on porte sur eux à Paris, et qui n'en redoutent que plus intensément la puissance économique allemande. Les 25 % de voix qui sont allées à Jean-Marie Le Pen en 1995 expriment ce malaise aux multiples aspects, que le Front national exploite habilement en défendant à la fois l'identité française et le régionalisme germanophile (2). Mais affecter de ne rien voir permet de continuer à gérer tranquillement...

Au chapitre des problèmes régionaux dont on parle le moins possible dans la classe dirigeante, il faut encore citer les tensions au Pays Basque, l'habitude de situer en « Catalogne-Nord » (y compris sur des documents officiels) le département du Roussillon, et les phénomènes de décomposition sociologique, culturelle, politique et morale qui affectent l'ensemble du Midi Méditerranéen. Là encore, l'analyse publiée par *Hérodote* est éclairante et inquiétante, Pierre Tafani nous invitant dans son article à découvrir un Midi « entre ségrégation et clientélisme ». Comme en Corse naguère, on aurait tort de considérer comme folkloriques les pratiques clientélistes, et comme de regrettables exceptions les démêlés judiciaires de MM. Médecin et Mouillot. Car le Midi a vécu un véritable séisme : comme le montre Pierre Tafani, « la sociabilité indigène et ses coutumes du XIX^e siècle, célébrées d'une manière qui tendait à les faire passer pour éternelles, par Bosco, Daudet, Giono, Pagnol ou Mistral, se sont quasi volatilisées, et le système identitaire républicain qui lui était associé, fondé sur l'école publique, une forte attirance pour les métiers administratifs et une paysannerie laïcisée, est bousculé ou remis en cause ». Le nouveau modèle, qui tend actuellement à s'imposer, est celui d'un Midi réactionnaire, qui hésite actuellement entre une ségrégation communautariste à caractère tribal et le renouveau d'un clientélisme de proximité. Dès lors, comment s'étonner que le Front national remporte des succès croissants, en développant à la fois les thèmes de l'identité nationale et de la ségrégation ethnique ? De ces diverses approches se dégage une même conclu-

sion : les menées terroristes, les velléités séparatistes, les tentations communautaires et les votes en faveur du Front national expriment de façon confuse ou contradictoire, mais toujours inquiétante, la crise latente de notre nation et les menaces de dissociation auxquelles elle est ou sera confrontée. Comme d'habitude, la classe dirigeante préfère ne rien voir et surtout ne rien dire et laisser faire tout en continuant à jouer avec l'argent sale, alors que les dérives corses et les percées national-populistes en Alsace et dans le Midi disent les désastres politiques qui résultent de la veulerie, de la temporisation, de la cécité et de la corruption d'une élite qui se croit omnipotente et omnisciente.

Qu'importe. Cette élite se donne bonne conscience en traitant d'imbéciles et de salauds tous ceux qui votent pour le Front national, qui se réfugient dans l'islamisme radical, ou qui tombent dans le banditisme parce qu'ils sont victimes de l'horreur économique, et désespérés par la démission des politiques.

Que faire pour éviter le pire ? Yves Lacoste a raison d'écrire dans sa présentation des « périls géopolitiques » qu'il faut redonner un sens à la nation, cesser de dénigrer l'État et poser en termes nouveaux les questions économiques et sociales. Sinon, les logiques violentes du « marché mondial » engendreront des conduites non moins violentes de repli agressif.

A qui la faute, sinon aux responsables politiques ou supposés tels qui, à droite comme à gauche, ne se disputent le pouvoir que pour nous accabler, par la suite, de leurs constats d'impuissance ?

Annette DELRANCK

(1) sauf indication contraire, tous les articles cités ont été publiés dans le n° 80 d'*Hérodote*, 1^{er} trimestre 1996 (prix franco : 115 F).

(2) l'article de Richard Kleinschmager peut être complété par les contributions de chercheurs alsaciens (dont l'auteur précité) publiées sous la direction de Bernard Reumaux et Philippe Breton dans « *L'appel de Strasbourg* » (Éditions de La Nuée bleue, 1997 - prix franco : 120 F) dont *Royaliste* n° 684 a rendu compte.

FRANCE

Périls en la demeure



Principes

L'avenir incertain

L'œuvre de Blandine Kriegel constitue une référence majeure dans le domaine de la philosophie et de l'histoire du droit politique. A ceux qui ont suivi le développement de cette recherche, notamment à travers les entretiens accordés à notre journal par l'auteur des *Historiens et la monarchie*, comme aux « néophytes » qui voudraient disposer d'une introduction à un nombre impressionnant d'ouvrages, il faut conseiller la lecture de ces cours de philosophie politique (1).

Ces textes à la fois denses et vivants (la dynamique du cours oral a été conservée) forment une très utile mise au point sur les questions décisives que se posent les citoyens sur la définition et la mise en pratique de l'État de droit, sur la pensée des Droits de l'homme, sur la République et la démocratie, sur la nation, sur la liberté moderne.

Le fait que ces cours aient été dispensés à l'université Lomonossov, dans le cadre du collège universitaire français de Moscou, donne à ce petit livre une dimension toute particulière : il est important pour l'avenir que les étudiants russes aient été initiés à l'État de droit par une philosophe française, toute inspirée de la tradition républicaine refondée par les légistes de la monarchie, familière de l'expérience communiste et pénétrée par l'esprit de la réforme démocratique. C'est dire la force de l'analyse, et la richesse de la synthèse.

Jacques BLANGY

(1) Blandine Kriegel - « Cours de philosophie politique » - Livre de Poche - prix franco : 34 F.

Depuis quarante ans, de spectaculaires démonstrations d'amitié ont masqué la méfiance de la France à l'égard de l'Allemagne, et les ambiguïtés de la politique européenne de notre voisin. Un passé inquiétant...

Avoir les photographies, à lire les commentaires, à entendre les dirigeants français et allemands, on se croirait aux temps glorieux de la diplomatie soviétique : embrassades, amitié indéfectible, communauté de destin entre des peuples marchant vers un avenir radieux de prospérité et de paix. Voici le général de Gaulle et le chancelier Adenauer devant la cathédrale de Reims, Valéry (Giscard d'Estaing) et Helmut (Schmidt) cheminant en bons copains, François (Mitterrand) et Helmut (Kohl) se tenant par la main à Verdun.

Hélas, comme dans beaucoup de couples ordinaires, ces démonstrations publiques d'entente parfaite masquent de lourdes ambiguïtés et de fortes divergences, qui s'expliquent par la permanence d'intérêts nationaux clairement assumés et défendus avec une remarquable constance par les dirigeants successifs des deux pays. D'où une longue série de malentendus, de fâcheries, et de compromis qui ont marqué pendant quarante ans les relations franco-allemandes et dont Georges-Henri Soutou s'est fait l'historien scrupuleux, avec une finesse analytique qui est à la mesure de la complexité du sujet (1).

Chacun sait que la réconciliation franco-allemande et le maintien de l'accord entre les deux pays ont été voulus

comme entreprise politique, ment raisonnée, destinée à servir de fondement à l'organisation de l'Europe de l'Ouest sur un continent coupé en deux par la guerre froide. Mais Georges-Henri Soutou montre que ce mariage de raison n'a pas empêché les partenaires de poursuivre leurs propres ambitions nationales.

Sous la IV^e République comme sous la V^e, la France a cherché à placer l'Europe sous sa direction, par l'accord avec l'Allemagne, mais en insérant ce pays dont elle n'a cessé de se méfier dans le cadre d'un système de « double sécurité » : la République fédérale servait de glacis face à une éventuelle agression des forces du Pacte de Varsovie, mais nos bonnes relations avec l'Union soviétique permettaient de faire éventuellement pression pour le maintien de la division de l'Allemagne tout en équilibrant la puissance américaine. Classique jeu de bascule, qui permet traditionnellement à la France de préserver son indépendance nationale et de développer sa puissance en Europe. Cette doctrine fut définie au début de la IV^e République en ce qui concerne les relations franco-allemandes, puis développée et rigoureusement appliquée par le général de Gaulle et par François Mitterrand.

Comme la France, la République fédérale ne cessa de brandir l'étendard européen

mais en pratiquant un triple jeu : l'alliance privilégiée avec les États-Unis, qui garantissaient (théoriquement) son existence par les forces conventionnelles et nucléaires ; la mise en œuvre avec la France (surtout quand les Américains semblaient mollir) d'une politique européenne de défense ; la volonté (nationale) de participer à la recherche nucléaire, à l'élaboration des plans stratégiques et à la riposte atomique.

C'est sur cet entrelacs d'intérêts convergents et divergents que s'est faite la construction européenne. C'est en dépit de lourdes arrière-pensées (pieusement masquées après coup par François Mitterrand) que la réunification s'est opérée. Comme le montre Georges-Henri Soutou, l'enjeu du traité de Maastricht fut de maintenir l'arrimage de l'Allemagne dans l'organisation ouest-européenne, selon un compromis provisoire qui juxtaposait les problèmes (dissuasion française et défense européenne ; identité européenne et solidarité atlantique) sans en résoudre aucun.

Nous en sommes toujours à ce point : les contradictions politiques et stratégiques demeurent, masquées sous l'objectif de la monnaie unique. Viendra un jour ou l'autre le moment de vérité. Pour s'y préparer, le livre de Georges-Henri Soutou est indispensable.

Yves LANDEVENNEC

(1) Georges-Henri Soutou - « L'Alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996 » - Fayard, 1996 - prix franco : 165 F.

Philippe Ariès

Le présent quotidien

Philippe Ariès a accompagné l'aventure de *la Nation française*, cet hebdomadaire hors normes que Pierre Boutang avait fondé en 1955. Pendant les onze ans d'existence du journal, il donna des articles au gré de l'actualité et de son inspiration. C'est une excellente idée de les avoir regroupés en un seul

volume présenté et annoté par Jeannine Verdès-Leroux. Celle-ci a fait un travail utile, notamment dans ses notes, même si on peut déplorer que pour mieux mettre en valeur l'originalité d'Ariès elle ne rende pas justice aux autres membres de l'équipe et à son animateur qui - toutes opinions mises à part - est tout de même une figure notable de la pensée. Mais laissons cela pour nous intéresser à l'essentiel, ces merveilleux papiers de l'historien, l'homme admirable que nous avons eu la chance de connaître ici et qui portait sur notre projet un regard bienveillant.

Ce qui apparaît d'abord, c'est bien Philippe Ariès lui-même tel qu'il considère ses semblables, ses frères. Je dirai presque avec tout son cœur, et je le maintiens. S'il se méfie tellement de l'idéologie qui lui vient de sa propre famille de pensée, c'est par souci de ne pas être enfermé dans une vision trop étroite qui aliénerait son regard. Sa vocation d'historien lui est venue d'une volonté d'entrer le plus profondément possible dans la connaissance des hommes réels, notamment dans leurs attitudes fondamentales devant la vie. Tel il se veut aussi comme journaliste au point de se vouloir presque apolitique ; ce qui n'est possible qu'à un certain point. Car la politique a tôt fait de vous rattraper. L'essentiel de l'aventure de *la Nation française* est marqué par le drame de la guerre d'Algérie. Même s'il prend ses distances par rapport aux choix de ses amis, Ariès ne peut être indifférent aux événements qui lui sont autant de coups de poignard dans le dos. Et il a des cris qui, à distance, sont autant de témoignages d'une déchirure dont les conséquences sont loin aujourd'hui encore, d'être effacées.

La tragédie algérienne est pour Ariès un tel creve-cœur qu'il me semble que c'est pour cette seule raison qu'il ne sera jamais vraiment gaulliste, contrairement à Pierre Boutang qui aussi déchiré que lui ne saurait exclure l'évidence nationale du dessein du Général. Aux sentiments blessés s'ajoutera l'exclusion par principe d'un brouillage idéologique qui masquerait les réalités profondes que l'historien veut atteindre. Rien de plus révélateur à ce sujet que cette confidence à propos des notions de droite et de gauche : « Je me suis parfois senti, pendant les dernières années, plus proche de certains adversaires, de gauche, que de mes frères de lait. Je restais fidèle, je crois, à la même image idéale d'une droite traditionnelle, confondue avec la vérité politique et morale, mais il me semblait aussi que cette image s'était brouillée chez ses héritiers naturels (bien avant que je m'en aperçusse) et que ses reflets brisés réapparaissent quelquefois dans l'autre camp ».

par Gérard Leclerc



Ariès se vouldra toujours « réactionnaire », non pas par simple plaisir de provoquer, mais par sincère attachement au passé. Non pas le passé mort, et le passé aimé parce qu'il est mort mais le passé qui est celui des archives encore frémissantes de l'humanité. L'historien aime l'histoire parce qu'il aime l'humanité, et parce que l'humanité d'aujourd'hui ne se comprend qu'au travers celle d'hier. Au fond, Ariès est réactionnaire parce qu'il est persuadé que le progressiste n'aime pas vraiment l'humanité qu'il se contente de projeter dans l'avenir. Sa famille de pensée lui a appris que l'homme naissait héritier, et cette leçon-là il ne l'oubliera jamais.

Il n'est pas pour autant fixiste. Il sait très bien que les choses changent sans cesse, et son travail d'historien consiste à en rendre compte et tenter d'expliquer pourquoi. C'est ainsi qu'il comprend l'humanité réelle, celle des mœurs (qui sont pour lui infiniment plus intéressantes que les idéologies). Et il procède pour le présent exactement de même. Il ne serait pas l'historien qu'il est s'il n'était en même temps, et sous le même rapport, ethnologue du présent. Il l'aurait été beaucoup plus dans ses articles de *la Nation française* si la violence politique ne l'avait obligé de se mêler de politique.

« Comment vaincre cette opposition, comment retrouver cette tradition, à la fois sous l'illusion d'un retour au passé, et sans omettre les caractères spécifiques du présent ? Comment retrouver, au cœur du monde moderne et sans en sortir, les sentiments qui, jadis, étaient naïvement vécus ? ». Il y a ainsi un incessant va-et-vient entre présent et passé. Mais que voulait vraiment Philippe Ariès ? La question est légitime, car sa méfiance grandissante à l'égard du politique qui n'est jamais que la possibilité donnée aux hommes de modifier l'ordre des choses lorsqu'il leur est défavorable, pourrait sembler ambiguë. C'est la passion partisane qui le rebute. C'est aussi la pente technocratique. On le comprend. Mais n'y a-t-il pas danger de tout laisser faire par les technocrates, si l'on met l'action politique au rebut ?

Je ne suis pas sûr que Philippe Ariès détenait toutes les réponses aux questions qu'il se posait. Mais son souci principal n'est pas équivoque. Il pense que l'homme ne peut vivre en dehors d'une certaine sociabilité que la modernité fait éclater en rendant l'homme de plus en plus isolé. Et en même temps l'isolement de l'homme moderne est une nécessité pour combattre une société sans âme. « Nous sommes presque tous, à des degrés divers, des inadaptés, et le nombre augmentera de ceux qui s'y résigneront joyeusement ou se persuaderont de croire au système (...) hésitent à localiser ce seuil d'adaptation, tant il est difficile à définir, parce que trop souvent transgressé. Le parfait adapté existe pourtant, mais il est un monstre, un monstre d'ennui ».

Mais Ariès était tout autre chose qu'un désespéré. Il recherchait au sein de la modernité des espaces de socialisation. Il en trouvait encore en Italie pour laquelle il avait une dilection particulière : « Le caractère le plus original de l'Italie d'aujourd'hui me paraît cet accommodement naturel entre les mœurs du passé et la modernité du présent. Le hiatus du XIX^e siècle y est moins profond qu'ailleurs ». Mai 1968 lui sera aimable, parce qu'il pensera y retrouver ce goût d'humanité, où l'homme est aimable à l'homme. Admirable Ariès qui ne voudrait voir renaître que « ce qu'il peut y avoir de vie, d'amitié, dans un geste, dans une chanson, qui longtemps après, finit par avoir raison de l'épaisseur d'une brute : le sujet de La Strada ». Que dira la modernité d'une telle nostalgie ?

Philippe Ariès - « Le présent quotidien, 1955-1966 » - Seuil - prix franco : 175 F.

«Plaisanterie» albanaise

La collection « Libres » a pour ambition de publier de « brèves histoires pour raconter le monde entier ». Celle contée par Kadaré nous fait pénétrer dans l'univers totalitaire.

Sorti acheter des cigarettes, un soir ordinaire dans une ville anonyme. Max, 22 ans, employé de banque sans histoires chute inexplicablement dans la rue et se retrouve soudain dans un village inconnu en face d'un « Bar de la liberté » qu'il croit d'abord s'appeler - absurde prémonitoire - « étrebil al ed raB ».

Commence alors, dans cette localité choisie sur des critères inexplicables pour y regrouper des relégués, une vie étrange, une non-vie pour ainsi dire. Il n'y a plus de repère et toute tentative de prendre contact avec « le monde d'avant » est vouée à l'échec. Certains occupent leur temps à rédiger des lettres pour s'expliquer de fautes qu'ils ne connaissent pas, aux cas où « en haut » on se rappellerait qu'ils existent. D'autres construisent en cachette d'étranges machines. Le patron du bar, seul élément de « normalité », est attentif, bavard, veille sur les amours de Max et d'annA (si semblable et si différente de l'Anna de l'autre vie) et introduit le rêve par l'évocation du zoo - seul lieu chargé d'histoire de la région.

Dans cet univers kafkaïen existe en effet un zoo aux grilles rouillées où un loup toujours affamé et un aigle « à l'oeil froid et soupçonneux » font l'objet des soins assidus d'un gardien imaginaire. C'est surtout l'aigle, symbole de liberté et d'envol,

emblème des États forts, qui fascine Max, lui rappelant tant de légendes et de rêves qu'un jour de fièvre il décidera de partir sur ses ailes pour un hallucinant voyage.

Dans ce court récit de sept chapitres sans titre (sept : nombre magique, mais tout est symbole dans cette oeuvre) traduit par son vieil ami et compatriote Jursuf Vrioni, qu'Ismaïl Kadaré a rédigé en France en 1995, on retrouve les caractéristiques de l'auteur du *Général de l'armée morte* et du *Palais des rêves*. Il mêle toujours avec un art d'orfèvre la concision du récit, l'épopée, la magie des légendes, le réalisme angoissant d'un quotidien où rien ne se passe, il dénonce sans démonstration pesante ni cri l'univers totalitaire voire concentrationnaire d'un monde absurde où quiconque, à l'instar de Max, victime d'une « plaisanterie » à la Kundera, peut être précipité.

Mais dans ce monde dur et froid que même l'amour n'arrive pas à réchauffer, seule la puissance de l'imagination, nourrie de légendes souvent oubliées, fait perdurer les rêves et maintient debout. *L'Aigle* rejoint ainsi les grands contes philosophiques pour défendre les droits de l'homme, la dignité de l'homme, sans didactisme pédant.

Hélène PLOUHINEC

Ismaïl Kadaré - « *L'aigle* » - Fayard - prix franco : 49 F.

Le Testament Sentimental

Déchirement ou renaissance, la rupture est une transition douloureuse qu'il convient de savoir appréhender, car elle est une condition inéluctable de toute progression spirituelle ou sentimentale. S'adressant à un filleul, Gabriel Matzneff le prépare ainsi à la vie...

De la *Rupture* vous laisse sur une étrange impression. Il semble porter une mélancolie à laquelle Gabriel Matzneff ne nous avait pas habitués. L'on a la sensation que la boucle se referme sur le jeune homme de *Cette camisole de flammes*. Il a respecté son engagement de ne vivre toujours que dans le refus de se plier au confort bourgeois, intellectuel et pratique. C'est électrique, c'est angoissant. Parfois, l'on saute quelques lignes ou une page entière. Par endroit, Gabriel Matzneff conserve le don d'être aussi séduisant qu'insupportable. Son propos se fait excessif, mais les excès vont en tous sens et s'équilibrent, frisant avec le fanatisme ou la folie, sans y sombrer jamais. Privilège de poète. Talent de plume.

L'on sent partout dans ce livre, le poignard de la nostalgie, qui donne l'impression forte que cette rupture générale est avant tout celle de l'auteur. Impression qui semble se confirmer avec la douloureuse affirmation que cet essai sera le dernier. Le libertin tourne plus que jamais son regard vers la quiétude régulière des moines et des ascètes. Et se mêle aux tourments insaisissables de la nostalgie, le vent léger d'une plénitude spirituelle ascendante. Mais il n'est pas question de reniement, ce livre n'est pas le repentir de Casanova. Au contraire, la rupture avec la matière ne vaut véritablement que pour celui qui en connaît

les infinies voluptés (et quel terme est plus matznévien que celui-ci). Nous sommes moins loin des passions déchirantes des amants d'*Ivre du vin perdu* qu'il n'y paraît. Car l'auteur a voulu que son dernier essai soit l'affirmation définitive de son Unité, forte d'un profond engagement spirituel et d'une insatiable quête de volupté. D'ailleurs, le dictionnaire ne nous dit-il pas que la volupté caractérise indistinctement un vif plaisir physique ou moral ?

Matzneff est un homme prudent, au sens grec que connaît ce terme. Les principes ne sont rien si l'on n'a pas l'intelligence de les adapter aux situations. Des amours, de l'amitié, de la Foi, l'auteur ne nous donne pas de vision définitive, mais une somme d'impressions. Ce livre est le carnet de voyage d'un homme sensible au milieu de la vie. Il y a un temps pour être magnanime, un autre pour combattre, un temps pour aimer éperdument et un pour renoncer aux déchirements passionnels. Tout est affaire d'intuition, de profond respect de soi et de l'autre. Les ruptures, qu'elles soient sentimentales ou spirituelles, sont à chaque fois une situation inédite. Le reste se fait presque naturellement, explique l'auteur à son filleul, en le renvoyant à ses propres sensations.

Puisse Gabriel Matzneff ne pas tenir son engagement de signer là son dernier essai...

Alexandre RENAUD

Gabriel Matzneff - « *De la rupture* » - Payot - prix franco : 85 F.

Donnez-nous les moyens de nos ambitions...

URGENT

L'appel lancé il y a quinze jours dans ces colonnes a déjà suscité de nombreuses réponses comme le montre la liste des premiers amis qui nous ont répondu, que nous publions ci-dessous. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Outre l'aide financière indispensable qui nous est ainsi apportée, les commentaires et encouragements qui l'accompagnent nous font chaud au coeur. Ainsi un très vieil abonné - vieux par l'ancienneté de son abonnement : 1971, par son âge : 84 ans, mais étonnamment jeune d'esprit - nous écrit : « *Ah non ! Vous n'allez pas nous faire cela ! Vous n'allez pas nous lâcher maintenant. Certes, vous avez réussi en vingt-cinq ans, en suivant le chemin tracé par le comte de Paris, à redonner au royalisme une image présentable mais votre tâche n'est pas finie. Si vous n'êtes plus là, qui indiquera aux Français, déboussolés par la crise où se débat notre pays, la voie royale qui représente une planche de salut ?* ».

Je ne saurais pas dire mieux que ce vieil ami pour vous demander de verser, rapidement et généreusement, à notre souscription. Pour que nous puissions continuer bien sûr, mais aussi pour que nous puissions réaliser les différents projets qui dorment faute de financement.

En dépit des difficultés de chacun, je sais que nos lecteurs disposent d'un trésor... de générosité. Peu importe le montant de votre don, vous en êtes seul juge, mais ce qui compte c'est que vous participiez à l'effort collectif.

Yvan AUMONT

1ère liste de souscripteurs

Raymond Allongé 100 F - A.B. (Loire Atlantique) 50 F - J.B. 15 F - Nicolas Bertrand 30 F - Sylvain Bianchi 500 F - Laurent Boissavy 150 F - J.B. (Vienne) 200 F - Suzanne et Robert Chateigner 30 F - Djamel Farid 125 F - Yolande de Prunelle 900 F - P. de Kermadec 100 F - Mehdi Haminéde 100 F - D.C. (Cher) 250 F - Michel Cusin 500 F - Jean Dauvergne 100 F - M. & Mme Jean Delorme 250 F - Marc Desaubiaux 250 F - Michel Fontaurelle 500 F - Jean-Marie Diligent 100 F - Roger Doin 180 F - Pierre Dubreuil-Fontaine 100 F - Pierre Durbière 110 F - J.P.L.Q. (Hazeubrouck) 60 F - Claude Ferrand Blazer 250 F - Yves Floucat 100 F - Y.G. 20 F - Matthieu Gerain 100 F - François Gerlotto 400 F - Jean Gonthier 110 F - Pierre Goubert 500 F - Daniel Gourseaud 350 F - Jean-Marie Gurvil 100 F - Marc Hedelin 30 F - René Hostache 200 F - Henri Houzet 500 F - Jean Jacquart 150 F - Pascal Jagusinski 110 F -

Pierre Jallut 210 F - Bernard Javault 135 F - Françoise Jouffrieau 50 F - Alain Jouffroy 100 F - Pierre-Paul Lacas 100 F - Mgr Gall 100 F - Guy Leclerc-Gayrau 120 F - Paul Lefebvre 10 F - Jacques Libmond 100 F - Bernard Marchand 500 F - Maurice Massin 50 F - Christian Moré 745 F - Michel Paris 100 F - Etienne Parize 100 F - Alain Perdix 100 F - Olivier Henri Pfister 100 F - Olivier Prades 30 F - Louis Reginensi 100 F - Daniel Rietsch 60 F - Daniel Romand 100 F - Jacques Roué-Daeron 70 F - Alain Saint Paul 200 F - Un anarcho-royaliste du Maine 250 F - Bernard Sonck 500 F - Joël Soyris 500 F - Raymond Tavernier 150 F - Robert Terrier 30 F - Grégory Thomas 30 F - Norbert Tormann 500 F - Gérard Toussaint 100 F - Henri Uzac 100 F - Max Woelfle 100 F - Jeanne Zwingelstein 200 F.

Total de cette liste : 13260 F

Rappel : la session d'Angers

Angers, les 26 et 27 avril prochains : 3^e session nationale de politique appliquée. Cette session se déroulera du samedi 11 heures au dimanche 16 h. Le thème général des travaux sera « La crise de la société et les remèdes possibles ». Luc de Goustine, Nicolas Lucas, Bertrand Renouvin, Roger Sumène, Axel Tisserand assureront l'encadrement des ateliers et l'animation des débats.

Le prix de cette session est

de 300 F par personne (150 F pour les lycéens, étudiants ou chômeurs). Ce prix comprend le logement, les repas du samedi midi au dimanche midi et la location des salles et du matériel.

Inscriptions auprès d'Axel Tisserand, 51, Grande Rue, 72200 La Flèche. Joindre le règlement à l'ordre de Nicolas Lucas. Des informations complémentaires seront envoyées dès la réception de l'inscription.

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons sympathisants ou curieux dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève à 22 h. Un dîner est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner : 25 F).

● Mercredi 23 avril : Ancien ministre communiste dans les deux gouvernements de Pierre Mauroy, membre du Conseil d'État, Anicet LE PORS a récemment publié un ouvrage, « Le nouvel âge de la citoyenneté », dans lequel il réfléchit à l'Histoire et aux conditions actuelles d'exercice de la citoyenneté dans une société française qui est en voie de décomposition. Cette réflexion a pour ambition d'aboutir à des projets en vue d'une transformation sociale dépassant les clivages partisans. Le débat avec notre invité nous permettra de vérifier la coïncidence de nos analyses et de confronter nos projets.

● Mercredi 30 avril : Directeur de la revue *Esprit*, Olivier MONGIN s'interroge dans son dernier ouvrage sur « La violence des images » - celles qui envahissent les écrans de cinéma et de télévision. Doit-on tout montrer ? Et sinon, faut-il exercer une censure ? En philosophe, en citoyen, Olivier Mongin s'interroge sur la représentation de la violence et sur son évolution au cours des vingt dernières années, afin de montrer comment il est possible d'y échapper. Tels sont les thèmes dont nous débattrons avec notre invité.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » de la N.A.R. il suffit de nous en faire la demande.

Aidez-nous :
adhérez à la N.A.R. !

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Les secrets de l'État

Cette lancinante affaire des « écoutes de l'Élysée » me donne la tentation d'un éditorial paresseux, qui me vaudrait l'estime de mes confrères et la compassion des lecteurs.

Militant politique et journaliste engagé, je suis naturellement dans le camp des victimes des écoutes téléphoniques, des curiosités policières, de l'intimidation fiscale et des rumeurs malveillantes - comme tous les rédacteurs habituels de *Roya-liste*. Par principe, et par situation, nous sommes donc favorables à un renforcement du contrôle de la légalité des actes administratifs évoqués, et à l'application rigoureuse des sanctions prévues par la loi. Il serait facile, par conséquent, de se joindre au chœur des voix indignées qui accompagnent les ténors du *Monde* et de *Libération*.

Nous nous tiendrons malgré tout à l'écart, pour trois raisons.

La première tient aux circonstances. La campagne menée par certains de nos confrères donne à Lionel Jospin l'occasion de se démarquer une nouvelle fois de François Mitterrand. Cette attitude est honteuse. Le chef du Parti socialiste doit tout à l'ancien président. Il a dirigé la principale formation de la majorité jusqu'en 1986. Il a été ministre de cette « monarchie présidentielle » qu'il récuse aujourd'hui avec des mines dégoûtées. Comment a-t-il pu ignorer ce qui se faisait et ce qui se disait pour assurer la protection de la vie privée de François Mitterrand ? Ou bien Lionel Jospin est un niais de sérail, ou bien c'est un hypocrite. Dans les deux cas, il prouve, au sens

strict du terme, son irresponsabilité.

La deuxième raison tient à la manière dont est menée l'accusation contre François Mitterrand. Je n'ai pas à défendre l'ancien président (c'est la tâche de ses anciens collaborateurs) mais il ne me paraît pas possible de souscrire à certaines assertions.

Ainsi, le fait de cacher l'existence d'un enfant naturel n'est pas une « palinodie » (1) mais une disposition prise dans l'intérêt de cet enfant : lorsque Jean-



Edern Hallier se répandit en menaces, tout le monde savait dans le milieu journalistique que François Mitterrand ne songeait pas à protéger sa réputation et sa sécurité, mais à empêcher sa fille, alors toute jeune, d'être livrée à l'impitoyable curiosité des médias. Il n'est pas honnête de taire cette angoisse paternelle, qui doit être prise en compte dans l'appréciation des éventuels débordements de la « cellule » élyséenne. De même, on joue avec le feu lorsqu'on dénonce l'espionnage de telle personnalité parisienne, alors que la mise sur écoute visait un de ses proches, soupçonné d'actes délictueux :

croquant nuire à la mémoire de l'ancien président, on risque de porter sur la place publique certains aspects de la vie privée d'une personne qui a le droit, comme toute autre, de garder ses secrets.

Ces exemples (d'autres pourraient être donnés) montrent que, dans certains cas, il y a une relation étroite entre la préservation des secrets de l'État et la protection des simples citoyens. Ce qui justifie que les opérations secrètes de l'État soient légalement contrôlées sous le sceau du secret. L'observation vaut, bien entendu, pour la présidence de François Mitterrand comme pour celle de Jacques Chirac.

Une troisième raison, fondamentale, incite à la réserve. Dans l'affaire des écoutes, comme dans l'agitation médiatique autour de la maladie de François Mitterrand, c'est une complète transparence qui est exigée par certains journalistes, comme gage de démocratie. C'est là une illusion ou une folie. Parce que le grand secret de l'État est qu'il n'y a pas de secret, puisque le pouvoir politique se manifeste essentiellement par des actes publics. Parce qu'une société transparente est une société totalitaire - l'expérience de notre siècle étant à cet égard riche de trop d'exemples.

J'ajoute qu'il est étrange de voir la classe médiatique réclamer la transparence alors qu'elle fonctionne dans l'opacité, redoute que sa propre corruption soit étalée au grand jour, vit dans la connivence avec les politiques, et agit hors de tout contrôle de ses méthodes et de ses actions, en échappant dans la plupart des cas aux sanctions lorsqu'elle salit des personnes probes et détruit la réputation de citoyens innocents.

Sans excuser rien, ni personne, il importe de cultiver la vertu de prudence.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. l'éditorial de Laurent Joffrin dans *Libération* du 8 avril.